



HAUT du THEM - CHÂTEAU LAMBERT

Mairie : 3, rue de la Vierge

70440 HAUT du THEM Tel. 03.84.20.40.84 Fax 03.84.63.86.80

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

De la séance du 30 mai 2017

Étaient présents :

Mr CLAUDEL Hubert, Maire,
Mme, Mrs VALDENNAIRE Sylviane, LAMBOLEY Claude, GENEY Jean-Michel,
adjoints, Mme, Mrs ZWILLER Marie-Michèle, DAVAL Jean-Luc, GALMICHE Daniel,
conseillers délégués aux adjoints,
Mme PEREAUX Laurence, Mr TOTTOLI Denis, conseillers municipaux,
Absentes : Mmes GALLET Aurore et HERAULT Charlotte.

Secrétaire de séance : M. GENEY Jean-Michel.

Le Maire informe le conseil municipal que depuis le dernier conseil, il y a eu la naissance de :

Ava NOEL-MASNADA, née le 6 mai 2017 à Remiremont (88) de Romain NOEL et de Lucille MASNADA, 1 rue de la Libération,

Tom SCHOELLHAMMER, né le 8 mai 2017 à Vesoul (70) de Maxence SCHOELLHAMMER et Julie GUILLOT, 37, rue de la Curtenay.

Meilleurs voeux aux bébés et félicitations aux parents.

Pas de mariage, ni de décès depuis le dernier conseil.

Délibération 2- 2017/05/072 : CCHVO : Modification des statuts pour insérer la compétence optionnelle relative à la "protection et la mise en valeur de l'environnement" :

Le conseil municipal accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes avec l'adjonction de la compétence "Gestion des Milieux aquatiques et prévention des Inondations (GEMAPI)".

Délibération 2- 2017/05/073 : Indemnités des élus : Nouvel indice brut terminal de la Fonction Publique :

Suite à l'augmentation de l'indice brut terminal de la Fonction Publique servant de base de l'indemnité de fonction (1015 à 1022) au 1er janvier 2017 et la majoration de la valeur du point au 1er février 2017, le conseil municipal décide la mise à jour des indemnités des élus en fonction de ce nouvel indice.

Délibération 2-2017/05/074 : DM au Budget Communal 2017 :

Le conseil municipal autorise le Maire à virer 4 000 € du compte 020 - dépenses imprévues d'investissement au 2151 - réseau de voirie.

Délibération 2-2017/05/075 : MSAP : Demande d'aide au titre du FNADT :

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à déposer un dossier de demande d'aide au titre du Fonds National d'Aménagement du Développement du Territoire pour le fonctionnement de la Maison de Services Au Public (MSAP) de Haut du Them -

Château Lambert.

Délibération 2-2017/05/076 : Prime à la naissance (mise à jour) :

Le conseil municipal décide le versement de 50 € à l'occasion de chaque naissance d'enfant de parents domiciliés sur la Commune de Haut du Them - Château Lambert en résidence principale ou ayant une activité commerciale ou artisanale (avec numéro de Siret), la totalité par le budget communal.

Délibération 2-2017/05/077 : Redevance d'occupation du domaine par Orange :

Le conseil municipal autorise le Maire à émettre un titre de recette de 251.67 € correspondant à la redevance d'occupation du domaine par Orange 2017 - patrimoine 2016.

Questions diverses :

- Points sur le fleurissement qui est dans l'amélioration,
- Les plateaux ralentisseurs sont posés "rue de la Libération",
- La vente de bois ONF aura lieu le 16 juin 2017 à Lure (70),
- Préparation des bureaux pour les élections législatives des 11 et 18 juin 2017.

Vu pour être affiché le 06 juin 2017 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Haut du Them-Château Lambert, le 06 juin 2017

Le Maire. Hubert Claudel

